

AU CŒUR DU G20 : UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LE PROGRES ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Déclaration du groupe de la CGT

L'avis affirme que la croissance n'est pas une fin en soi, qu'elle doit être au service du bien-être de l'humanité en plaçant la dimension sociale, la lutte contre les inégalités et la pauvreté ainsi que la préservation de l'environnement au cœur des enjeux. Il indique également qu'il revient aux décideurs politiques, aux chefs d'État et de gouvernement de se positionner en première ligne, et de reprendre, après des décennies de laisser-faire, la conduite de la mondialisation et le contrôle des activités économiques et financières.

On pourrait considérer que cet avis a tendance à surestimer le rôle et le poids du G20 dans la volonté affichée de contrer la crise qui est le résultat de choix politiques, pris par les mêmes États.

Pourquoi le G20 se sent-il obligé aujourd'hui d'aborder la question de la dimension sociale ?

Dans ce contexte de crise systémique, les États, face aux montées de mécontentements sur tous les continents, sont contraints d'évoquer cette dimension fondamentale. Mais évoquer ne veut pas dire agir et mettre en œuvre. L'avis le souligne : « Ce sont maintenant des actes qui sont attendus ».

Le Président de la République multiplie les déclarations d'intentions qui ne peuvent leurrer les peuples tant la mise en œuvre réelle de décisions concernant la dimension sociale de la mondialisation reste inexistante. Le pacte pour l'euro, « la règle d'or », ou les dernières mesures gouvernementales annoncées, se traduisent par des politiques d'austérité sociale qui s'ajoutent à la crise.

Du printemps arabe aux indignés espagnols, des travailleurs sans-papiers en grève aux mouvements sur les retraites, de la Grèce à l'Irlande, de la Grande-Bretagne au Chili, partout en Europe et dans le monde s'élèvent des voix exprimant la volonté d'en finir avec ces injustices et ces gâchis.

Durant des années, la valeur travail a été dévalorisée par rapport au capital.

Face à cette crise, le redressement nécessite une réappropriation publique des moyens de financement et leur orientation sur les investissements favorables à l'emploi, au développement des qualifications et à leur juste rémunération. L'avis évoque à juste titre le besoin d'une autre répartition des richesses.

La CGT partage la nécessité de bâtir un nouvel équilibre entre institutions internationales, en mettant en exergue l'impératif de revaloriser le rôle de l'OIT, de l'OMS ainsi que de la FAO face à l'OMC.

L'avis insiste également sur la prise en compte des normes internationales du travail et de la diffusion du principe de conditionnalité sociale au sein de l'OMC mais il est muet sur la nécessité de rendre les normes de l'OIT contraignantes. Or, ceci est de la responsabilité des États.

Le G20 pourrait donner des signes forts avec l'instauration d'un régime de sanctions pour les infractions aux normes internationales du travail.

Si la CGT considère positive la proposition concernant la mise en place d'un socle minimum de protection sociale, l'argument de la faisabilité et de la soutenabilité budgétaire mérite d'être débattu. La dette devient le leitmotiv libéral pour tenter de justifier dans l'opinion publique la fatalité de reculs sociaux. Or, de plus en plus d'économistes relèvent que les cadeaux fiscaux et les allègements de cotisations ont creusé le déficit et alimenté la dette publique tout en affaiblissant les services publics, l'emploi et la capacité de nos économies à créer des richesses.

L'avis pointe avec raison la question de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises, il incite à la mise en œuvre des principes directeurs de l'OCDE. Pour la CGT, l'objectif est bien de progresser dans l'élaboration de normes sociales et environnementales universelles contraignantes et de repenser l'articulation entre une régulation publique indispensable et une négociation collective qui garantisse la place et l'intervention des acteurs sociaux.

La CGT partage également plusieurs recommandations concernant la régulation financière qui repositionnent la finance comme un des éléments de la chaîne des valeurs et non comme l'unique. Ceci dit, la question d'une banque centrale européenne indépendante soumise à un contrôle démocratique pour assurer une mission destinée à favoriser la croissance et l'emploi, aurait mérité d'être relevée. Enfin, l'avis préconise de conforter le rôle du FMI avec notamment l'émission de DTS. Cela doit aller de pair avec une modification des droits de votes en son sein pour mettre fin au droit de veto des États-Unis et donner aux pays émergents et en développement toute la place qui leur revient.

La CGT a voté l'avis.